

Faire de l'Institut Curie une référence du Transfert de Technologies en cancérologie

Paris, le 25 septembre 2017 - L'Institut Curie vient d'adopter une stratégie ambitieuse pour la valorisation de la recherche et les partenariats avec les entreprises innovantes. Cette dynamique inédite, impulsée dans le cadre du projet d'entreprise 2015-2020 MC21, a pour objectif de faire de l'Institut Curie une référence du Transfert de Technologies en cancérologie. Fidèle au modèle imaginé par Marie Curie en 1909, ce nouveau souffle permettra de renforcer les interactions entre recherche et soins, afin de transformer au plus vite les résultats des recherches issues des laboratoires en applications médicales au bénéfice du plus grand nombre.

Une nouvelle impulsion pour le Transfert de Technologies, au cœur de la stratégie de l'Institut Curie

L'Institut Curie s'inscrit dans une nouvelle dynamique pour accompagner ses chercheurs et médecins en matière de protection, valorisation et commercialisation de leurs inventions, et renforce le soutien pour la mise en place de collaborations avec les entreprises innovantes.

« L'objectif est d'optimiser l'identification, la promotion et la valorisation de l'ensemble des ressources scientifiques, technologiques et médicales de l'Institut Curie dans une approche d'innovation ouverte » déclare Amaury Martin, à la tête depuis 2016 de la Direction de la Valorisation et des Partenariats Industriels de l'Institut Curie et de l'Institut Carnot Curie Cancer. *« Nous avons l'ambition de faire de l'Institut Curie une référence du Transfert de Technologies en cancérologie qui intègre pleinement le continuum recherche fondamentale, translationnelle et clinique ».*



Amaury Martin © Institut Curie - Uriel Chantraine

Deux priorités sont placées au cœur du nouveau plan d'action : **développer la détection précoce et la maturation des innovations** et **accélérer la dynamique d'identification et d'accompagnement de projets de start-ups** issus des inventions des équipes de l'Institut Curie.

Ce projet, favorisant l'innovation et l'interdisciplinarité, s'inscrit pleinement dans le Programme Médico-Scientifique de l'Institut Curie (PMS) dont l'ambition est d'être l'un des *Comprehensive Cancer Centers* majeurs du 21^e siècle en Europe et dans le monde.

« L'Institut Curie doit être moteur pour accompagner les évolutions que traverse actuellement la société, particulièrement dans la définition de la place à accorder à l'innovation. **Le défi sera de trouver un juste équilibre entre une recherche ouverte répondant à des questions scientifiques fondamentales et de veiller au transfert des innovations associant au plus tôt des entreprises partenaires** avec la condition d'un juste partage des revenus pour maintenir la capacité d'investissement de l'Institut. Pour cela, **il est nécessaire que l'Institut Curie continue de s'ouvrir sur l'écosystème d'innovation** dont PSL Valo, les établissements du Cancéropôle d'Ile-de-France (Gustave Roussy, Institut Pasteur, AP-HP), les co-tutelles (Inserm, CNRS, universités), les Sociétés d'accélération de Transfert de Technologie (SATT) ou encore le réseau des Instituts Carnot », ajoute Amaury Martin.

Priorité donnée au développement des start-ups et à la détection précoce des innovations

❖ Une offre complète dédiée aux start-ups

La stratégie s'appuie sur un pilier fort et innovant : la mise en place d'une offre complète dédiée à l'accompagnement, au financement, et à l'hébergement de projets de création de start-ups issues de l'Institut Curie. Des ressources humaines spécifiques seront dédiées à cette nouvelle activité et un Comité d'Investissement verra le jour d'ici la fin d'année 2017 pour accompagner les investissements de l'institution. 2018 sera l'occasion de mettre sur pied un programme d'accompagnement des porteurs de projets de start-ups, en interaction étroite avec les actions déjà en place au sein de l'Université Paris Sciences & Lettres (PSL).

« L'Institut Curie dispose déjà d'atouts non négligeables dans ce domaine, de par son modèle intégré (recherche fondamentale, translationnelle et clinique) et par son expertise acquise sur les étapes clefs du développement d'une innovation (brevets, licences, collaborations R&D). L'institution a notamment accompagné **DNA Therapeutics**, une start-up ayant développé à partir de la technologie Dbait mise en point dans les laboratoires de Curie, la molécule siNDA racheté par Onxeo en 2016. Nous avons récemment soutenu la création de **Stimunity** qui valorise des travaux de recherche menés à l'Institut Curie en immunothérapie des cancers » souligne Amaury Martin.

❖ Deux programmes pour la détection et la maturation des innovations

Le second pilier de la stratégie est consacré au développement de deux programmes de détection (Sourcing) et de maturation (Proof of Concept) des innovations. Ces programmes, respectivement In'C2 initiative et Curie'Innov, en place d'ici à la fin 2017, permettront de renforcer la sensibilisation et la formation des chercheurs /médecins aux enjeux de la protection de leurs innovations, pour mieux repérer et accompagner l'obtention de leurs preuves de concept. Curie'Innov sera articulé avec l'écosystème francilien dans une stratégie régionale partagée de valorisation de la recherche en oncologie pilotée par le **Cancéropôle Ile-de-France** et en **lien avec PSL Valo**.

Une consolidation des acquis autour de la protection intellectuelle et des partenariats avec les entreprises

❖ Une politique des brevets et de licences renforcée

Un troisième axe visera à renforcer la protection sur des secteurs stratégiques pour l'Institut Curie tels que les données, la bio-informatique, les logiciels, les technologies médicales et plus généralement l'innovation à l'hôpital.

« Avec ce plan stratégique, nous comptons étayer nos acquis en matière de protection des innovations et de licencing. Cela se concrétisera par un accroissement des interactions avec les établissements co-tutelles, de nouveaux processus internes de veille ainsi qu'une présence renforcée sur les manifestations professionnelles » précise Amaury Martin.

❖ Des partenariats industriels facilités

Un autre objectif stratégique est de développer les échanges et collaborations entre les chercheurs / médecins de l'Institut Curie et des entreprises innovantes. Dans ce cadre, une politique incitative interne sera mise en place d'ici à 2019 et la politique de signature d'accords cadre avec des entreprises pharmaceutiques au niveau institutionnel sera consolidée. Un programme de marketing stratégique dans le cadre des consortiums GLOBAL CARE Initiative & de la filière Inter-Instituts Carnot FINDMED sera également développé.

« L'Institut Curie développe déjà de nombreux partenariats alliant les intérêts de la recherche à ceux des biotechs ou de l'industrie pharmaceutique. Cette spécificité, reconnue au travers de la labélisation Institut Carnot Curie Cancer va être développée » indique Amaury Martin.

L'Institut Curie et l'Institut Roche signaient ainsi en juin dernier un accord-cadre pour 3 ans, afin d'accélérer la mise en œuvre de programmes de collaboration scientifiques notamment en immunologie, en onco-pédiatrie et en épigénétique. En septembre 2016, l'Institut Curie signait un partenariat avec **Bristol-Myers Squibb** pour stimuler la recherche en immuno-oncologie et en pédiatrie. Très récemment, l'alliance avec **Servier** autour des cancers du sein a été renouvelée et étendue à de nouveaux horizons scientifiques (immunologie, cardiologie, drug discovery).

L'Institut Curie compte par ailleurs consolider une offre exhaustive, valorisant l'ensemble des expertises et ressources de l'Institut Curie, à destination des entreprises. Un **nouveau site internet**, consultable à l'adresse <http://techtransfer.institut-curie.org> vient d'être créé en ce sens.

La Valorisation et les Partenariats Industriels à l'Institut Curie c'est :

18 start-ups
développées depuis 2003

514 brevets actifs
dont 72 % licenciés

40 nouveaux contrats de recherche partenariale
signés en 2016

Plus de 60 nouveaux contrats de recherche clinique à promotion industrielle
en 2016

4 accords cadre, alliances ou Chaires industrielles
signés depuis début 2015

3 ERC PoC en cours

1 Institut Carnot « Curie Cancer »
membre de l'alliance Global Care Initiative et de la filière FINDMED

Un réseau actif de 70 entreprises partenaires

Contacts presse Institut Curie – Agence Hopscotch

Perrine Carriau – 01 58 65 10 30 – pccarriau@hopscotch.fr
Jennifer Dementin – 01 58 65 00 36 – jdementin@hopscotch.fr

À propos de l'Institut Curie & de Curie-Cancer

L'Institut Curie, acteur de référence de la lutte contre le cancer, associe un centre de recherche de renommée internationale et un ensemble hospitalier de pointe qui prend en charge tous les cancers y compris les plus rares. Fondé en 1909 par Marie Curie, l'Institut Curie 3 400 chercheurs, médecins et soignants autour de ses 3 missions : soins, recherche et enseignement.

Fondation privée reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des dons et des legs, l'Institut Curie peut, grâce au soutien de ses donateurs, accélérer les découvertes et ainsi améliorer les traitements et la qualité de vie des malades.

Pour en savoir plus : www.curie.fr



Depuis 2011, l'Institut Curie est certifié "Institut Carnot Curie Cancer". Le label Carnot est un label d'excellence attribué à des structures de recherche académique dont la qualité et l'implication en recherche partenariale sont démontrées. Curie Cancer offre aux partenaires industriels

la possibilité de mettre en place des collaborations de recherche en bénéficiant de l'expertise des équipes de l'Institut Curie pour le développement de solutions thérapeutiques innovantes contre les cancers de la cible thérapeutique à la validation clinique.

Pour en savoir plus : <http://www.instituts-carnot.eu/fr/institut-carnot/curie-cancer>